

Relevé des décisions du Conseil de l'UFR HSS du 13 juin

1) **Approbation du PV du Conseil du 27 avril** : 20 voix *pour* ; 3 abstentions

2) Politique d'emploi EC et BIATSS 2018

La motion suivante est adoptée à l'unanimité (23 voix) :

MOTION POLITIQUE D'EMPLOI - UFR HSS

Le Conseil de l'UFR HSS réuni le 13 juin a pris connaissance des propositions qui lui ont été faites pour la politique d'emploi 2018 ainsi que pour les postes d'ATER supplémentaires accordés pour la prochaine rentrée. Si nous avons de réels motifs de satisfaction, de très sérieuses inquiétudes persistent.

Eu égard au nombre d'heures d'enseignement réalisées en heures complémentaires (environ 16 000 heures cette année, dont 8500 pour les EC titulaires et 7000 pour les vacataires), le Conseil d'UFR demande qu'une politique volontariste soit mise en œuvre par l'établissement afin de réduire cette charge devenue accablante.

Nous avons, en effet, atteint notre limite dans nos possibilités de recrutement de chargés de cours vacataires - difficultés redoublées par les restrictions apportées au fil des années aux conditions de tels recrutements, notamment pour les intermittents du spectacle.

Par ailleurs, sauf à faire le deuil de leurs activités de recherche, les EC titulaires ne sauraient durablement supporter une pareille surcharge de service.

Nous réclamons donc avec insistance :

1. que puissent être **créés** des postes d'enseignants titulaires (PRAG, MC et PU) nouveaux, et non seulement sur supports vacants, dans les disciplines les plus sous-encadrées qui, pour certaines d'entre elles, ne disposent pas de tels supports, ou que des redéploiements entre composantes puissent, le cas échéant, être opérés ;

2. que soient **systématiquement** accordés des postes d'ATER à la suite des départs à la retraite ou des mutations, dès la rentrée suivante, afin de ne pas affaiblir davantage les taux d'encadrement au sein de notre UFR.

3) Réforme des statuts de l'UFR

Les modifications suivantes sont votées à l'unanimité (23 voix) :

a) Dans l'article 14 du titre IV, « deux directeurs adjoints » est remplacé par « un directeur adjoint » (la modification est également reportée dans l'ensemble des statuts).

b) A la fin du même article, est ajouté : « Cette équipe est assistée, pour la préparation de l'ordre du jour du Conseil, d'un bureau consultatif composé de l'équipe de direction et de trois représentants désignés par et parmi leurs pairs élus du Conseil : un représentant des personnels BIATSS, un représentant des enseignants et un représentant des étudiants. »

4) **Vote des nouveaux tarifs des visites du Plan de Rome (CIREVE)** : 17 voix *pour* ; 6 abstentions

5) Baptême des bibliothèques de l'UFR

a) Bibliothèque d'Histoire

Le nouveau nom « Bibliothèque historique Madeleine Deries » est choisi à 12 voix, l'autre nom en lice « Bibliothèque historique Pierre Vidal-Naquet » obtient 8 voix.

b) Bibliothèques des Sciences de l'Homme

Le nouveau nom « Bibliothèque des Sciences de l'Homme - Pierre Barbéris » est choisi à 14 voix, l'autre nom retenu pour le « dernier tour », « Bibliothèque Jules Barbey d'Aureville », obtient 4 voix (et deux abstentions)

Ph. Chaniai, J. Anselmini